



40140 SOUSTONS
05 58 41 12 71

CONVENTION RELATIVE À L'ORGANISATION DE SÉQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Soustons le, 11 septembre 2017

Le Principal,

à

Mesdames et Messieurs
les Chefs d'Entreprises

Madame, Monsieur,

L'année de 3^{ème} est particulièrement importante dans la formation des jeunes. Elle débouche, en fonction des goûts et des possibilités, soit sur une poursuite en enseignement général et technologique, soit sur un enseignement professionnel, soit sur une autre voie de formation hors du système scolaire. C'est dire toute l'importance du choix qu'auront à effectuer les élèves, avec leurs parents, dans les mois à venir.

A la connaissance livresque des métiers, il est très important d'ajouter le contact direct avec le monde professionnel.

C'est pourquoi je souhaite que chaque élève de 3^{ème} effectue **une séquence d'observation de cinq jours en milieu professionnel**.

La démarche de recherche de l'entreprise d'accueil est à la charge de l'élève et de sa famille.

A l'issue de la séquence d'observation en milieu professionnel, l'élève devra rédiger un rapport.

Pour des raisons de sécurité, aucun travail ne peut être demandé à l'élève. Les risques d'accident et de responsabilité civile sont couverts par une assurance spécifique souscrite par le collège.

Je vous saurais gré de bien vouloir recevoir l'un de nos élèves en stage. Certes, je suis très conscient des charges supplémentaires que sa présence occasionnera dans la marche quotidienne de votre entreprise et de votre travail personnel. Je tiens, par avance, à vous remercier très vivement de votre accord.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Principal

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Thouy'.

D. THOUY